

Hommage à Éric Bédard

Hommage à Éric Bédard 1-2

Échange de cour-riels en sa mémoire 2-4

Hommage par Joël Mailloux 5

Hommage par Stéphane Tadros 6

Hommage par Mireille Dubouil 6

Hommage par Isabelle St-Hilaire 7

Hommage par Annie Vanasse 8

Hommage par Linda Compagnant 8

Hommage par Chantal Desloges 8

Hommage par Rachel-Ann Dolbec 9

Hommage par Claire Bergeron 9

Hommage par Geneviève Gauvin 9

Le Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY) est en deuil. C'est avec tristesse et consternation que nous avons appris, le 4 mars dernier, le décès subit de monsieur Éric Bédard, notre ami, très estimé collègue et président. Les mots nous manquent pour rendre hommage à ce grand homme, cette force de la nature haute en couleur et ce fervent défenseur des droits des travailleurs, particulièrement, des droits des enseignants membres du SEHY.

Plusieurs auront connu Éric, le président du SEHY. Cet homme qui n'avait pas seulement des principes, des valeurs et des convictions, mais aussi le courage de « faire ce qu'il faut » pour faire changer les choses. Éric était et restera toujours un homme d'honneur sur qui on pouvait toujours compter. Il aura été engagé, sans ménagement, dans la cause des droits des enseignants. Il a mené à bien plusieurs batailles épiques contre la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) permettant d'obtenir des

sentences arbitrales du secteur de l'éducation (SAE) favorables, dont certaines font maintenant jurisprudence. Mentionnons, notamment, la SAE 8663 (clin d'œil à Éric qui n'avait pas son pareil pour citer les numéros de sentence !). De plus, il est important de rappeler que c'est à Éric, alors qu'il était enseignant, que l'on doit la SAE 7376. En effet, il a été le premier à faire reconnaître que le premier devoir de loyauté d'un enseignant est envers ses élèves et non pas envers la direction de l'école. Parmi ses nombreux faits d'armes, nous tenons à souligner l'implication et l'engagement d'Éric dans le processus qui a mené à la désaffiliation du SEHY de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et à la création, le 28 juin 2006, de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Même si plusieurs y aspirent, très peu de personnes atteindront un tel niveau d'accomplissement au cours de leur carrière. Éric, même s'il est parti trop tôt, aura réussi à atteindre des sommets rarement égalés. Il ne cherchait pas la

reconnaissance, la gloire ou les amis (ceux qui le connaissent sauront vous le confirmer), il voulait changer les choses et rendre le monde meilleur. Il n'avait pas peur de quitter le sentier de la facilité pour changer les choses. Il était exceptionnel. Merci Éric!

Ceux qui ont eu la chance de le côtoyer ont pu constater qu'Éric était aussi un homme ayant un sens élevé de la justice. Il avait à cœur d'améliorer le monde. Il offrait son aide, son support et son énergie, sans compter, à ceux qui en avaient besoin. Comme il le disait lui-même, il ne se connaissait pas de limites à l'intérieur des limites de la légalité. Jusqu'à la fin, il aura défendu les droits des membres du SEHY, même, au détriment de sa propre personne. Éric était un homme passionné qui ne faisait jamais (dans ce cas on peut dire jamais) les choses à moitié. Nous lui devons certainement plus qu'une fière chandelle.

En lisant les multiples témoignages que nous avons reçus, depuis lundi, de la part d'anciens élèves,



Hommage à Éric Bédard (suite)

d'anciens collègues ainsi que de plusieurs membres du SEHY, il est impossible de passer sous silence le fait que, malgré ses grandes qualités guerrières, Éric était aussi un homme de cœur, un grand humaniste. Bien qu'il était capable de « brasser la cage » des gens lorsque c'était nécessaire, il savait aussi faire preuve d'une grande compassion envers les gens qui en avaient besoin. Il savait écouter, rassurer, conseiller et insuffler sa force aux gens lorsque le besoin se faisait sentir. Il ne se détournait pas de ce qu'il considérait être ses responsabilités et n'hésitait pas à servir de bouclier afin de protéger les autres, ou le SEHY, lorsqu'il le jugeait nécessaire.

Nous ne pouvons qu'espérer que son exemple et son souvenir sauront nous inspirer collectivement et nous permettront de continuer à œuvrer pour la défense de nos droits et de nos conditions de travail.

En partant, Éric laisse un vide immense (il aurait dit qu'il n'est pas si gros que cela!) qui sera difficile de combler. Il était le cœur et l'âme du SEHY. Éric était plus qu'un président et un collègue de travail pour nous. Il était un ami et un compagnon de bataille sur lequel nous pouvions toujours compter. Il nous manquera et ne pourra pas être remplacé. Il n'y avait qu'un seul Éric Bédard. Nous sommes privilégiés, même si nous n'en avons pas toujours conscience sur le coup (!), d'avoir eu la

chance de travailler à ses côtés jour après jour.

Puisque la perte est si grande pour le SEHY, nous pouvons seulement imaginer les moments difficiles que doit vivre sa famille. Au nom des membres du conseil d'administration du SEHY, des personnes déléguées d'écoles et de tous les membres que nous représentons, nous leur offrons, à tous, nos plus sincères condoléances. Qu'il sache que leur père, frère, fils et mari était un homme hors norme qui nous obligeait à nous dépasser et à offrir le meilleur de nous-mêmes.

Éric, tu nous manques déjà. Nous ne t'oublierons pas.

**Tes collègues et amis,
Sophie Veilleux
Martin Laboissonnière**



Échange de courriels en sa mémoire

Comme plusieurs pourront en témoigner, Éric était un président très engagé dans la défense des droits des membres. Il n'avait pas peur d'appeler un chat, un chat! Il faisait face à notre employeur avec beaucoup de courage et de convictions et acceptait d'être la voix de ceux qui en avaient besoin. Il en allait de même pour les représentants syndicaux du SEHY.

À l'occasion de cet hommage, nous tenons à vous partager un échange de courriels entre Éric et M. Éric Racine, directeur général de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC). Éric faisait souvent référence à ce courriel et nous savons qu'il aurait souhaité que celui-ci soit public. Nous souhaitons le partager avec vous.

De : Éric Racine

Envoyé : 23 février 2017 17:48

À : Éric Bédard

Cc : Anick Héту; Paul Sarrazin; Claude Dubois; Claude Nadeau; Compte Commissaire CSVDC; Danny Lamoureux; Éric Racine; France Choinière; Georgette Beauregard; Jeannine Barsalou; Marc Gagnon; Marie Josée Cornay; Marie-Claude Noiseux; Marilyne Lafrance; Mélanie Huard; Pascal Lavigne; Paul Sarrazin; Pierre Lavoie; Serge Poirier; Suzie Lambert

Objet : Respect dans nos échanges

Monsieur Bédard,

La présente vous est transmise à titre de mise au point relativement aux interactions entre nos organisations respectives.

Nous avons, encore une fois, reçu un écrit ce matin de monsieur Laboissonnière qui nous laisse perplexes. Malgré que ce dernier utilise, depuis quelque temps, des formules grammaticales telles que « respectueusement » ou « en tout respect », force est de constater que le ton et les propos demeurent inappropriés et rendent nos échanges plus que difficiles.

Nous ne pouvons accepter qu'une personne de la Commission scolaire reçoive ce type de communication de la part de qui que ce soit, incluant les représentants syndicaux.

Nous avons constaté que les écrits visent les attitudes, les comportements et les décisions. Or, nous vous rappelons que la ligne est mince pour un interlocuteur qui reçoit ce type de message, et ce, à répétition et même, sur un court laps de temps. Vous n'êtes pas sans savoir que comme employeur, nous avons l'obligation de protéger nos employés et d'offrir un milieu de travail sain. Nous voulons nous assurer que nos employés peuvent travailler dans un tel milieu.

Comme vous le savez, ce n'est pas la première fois que nous intervenons à ce sujet pour aborder la question du respect entre nos deux organisations. Permettez-moi de vous rappeler la correspondance acheminée le 12 mai dernier, dans laquelle nous avons réitéré que nous souhaitons que nos futurs échanges soient marqués par un respect mutuel. Vous nous avez également entendus, à maintes reprises, vous mentionner que nous désirions assainir nos relations et vous avez abondé dans le même sens lors de tribunes officielles. Nous n'avons pas à être en accord sur tous les nombreux dossiers que nous traitons, mais les règles de civilité continuent de s'appliquer en tout temps. Nous sommes d'avis que si votre équipe recevait ce type de communication, vous seriez le premier à le déplorer.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour porter ce qui précède à l'attention de votre équipe. Si nous constatons malheureusement que le ton actuel des communications demeure, nous n'aurons d'autres choix que de prendre les mesures appropriées.

Veuillez agréer, Monsieur Bédard, l'expression de nos sentiments distingués.

Eric Racine, directeur général. Commission scolaire du Val-des-Cerfs

De : Éric Bédard

Envoyé : 24 février 2017 16:53

À : Éric Racine

Cc : Anick Héту; Paul Sarrazin; Claude Dubois; Claude Nadeau; Compte Commissaire CSVDC; Danny Lamoureux; France Choinière; Georgette Beauregard; Jeannine Barsalou; Marc Gagnon; Marie Josée Cornay; Marie-Claude Noiseux; Marilyne Lafrance; Mélanie Huard; Pascal Lavigne; Paul Sarrazin; Pierre Lavoie; Serge Poirier; Suzie Lambert

Objet : RE: Respect dans nos échanges

Monsieur Racine,

En réponse à la vôtre, et sans prétendre être exhaustifs ici, nous nous permettrons d'abord de faire quelques rappels à vos souvenirs. Par exemple, à ce jour et à notre connaissance, aucun représentant syndical du SEHY n'a été condamné par un arbitre du travail, par un juge administratif du tribunal du travail ou par toute autre instance judiciaire pour des gestes répréhensibles, en vertu de quelque loi, règle ou entente que ce soit. En revanche, la CSVDC et plusieurs de ses représentants ont été condamnés, très sévèrement dans certains cas, pour avoir :

- Porté atteinte à l'honneur, à la dignité, à la réputation, à la vie privée, etc.;
- Tenté de nuire à un dirigeant syndical;
- Tenté de miner sa crédibilité auprès de ses membres;
- Allégué faussement du harcèlement de la part d'un officier syndical;
- Transmis des lettres, courriels, enregistrements de la voix, etc., visant à salir la réputation et à miner la crédibilité d'officiers syndicaux;
- La CSVDC a admis avoir porté atteinte aux droits fondamentaux et manière illicite et intentionnelle à un officier syndical, acceptant du même coup de lui verser 40 796\$ à titre de dommages;
- Violé ses engagements quant aux enregistrements des conversations téléphoniques avec les officiers syndicaux;
- S'en être pris à l'éthique d'officiers syndicaux dans la gestion des affaires syndicales;
- Violé l'article 323 du Code civil du Québec;



Échange de courriels en sa mémoire (suite)

- S'être attaqué à une tierce personne dans sa vendetta contre un officier syndical, faisant par le fait même une victime collatérale de cette tierce personne;
- Publié une résolution de commissaires portant atteinte à la réputation du président du syndicat;
- Mentit sous serment devant un tribunal du travail, prétendant que le président du SEHY s'était livré à des activités criminelles;
- Exercé des représailles contre un enseignant ayant exercé des droits syndicaux, violant ainsi l'article 15 du Code du travail;
- Exercé des représailles contre d'anciens officiers syndicaux, violant ainsi l'article 15 du Code du travail;
- Violé des articles des ententes locales et nationales;
- Qualifié des officiers syndicaux de menteurs et de fraudeurs;
- Suspendu illégalement des officiers syndicaux;
- Remettre un avis de convocation pour une rencontre disciplinaire, à un officier syndical, alors qu'il accompagne un collègue à une rencontre de médiation;
- Refuser d'aviser les enseignants des faits reprochés lors de la remise d'un avis de convocation pour une enquête disciplinaire ou administrative;
- Etc. et j'en passe, et des meilleures;

À titre de rappels, je vous suggère de relire les décisions arbitrales suivantes : 8526, 8617, 8663, 8705, 8739, 8757, 8778, 8955. Je vous suggère aussi de relire la décision du juge administratif Pierre Flageole du 26 janvier 2012, la décision Pierre Flageole du 7 octobre 2015, en ayant en tête la décision du juge administratif André Bussière rendue le 25 janvier 2017, que je vous suggère de relire aussi.

Par ailleurs, Monsieur Racine, comme certaines de ces condamnations précitées vous visent personnellement, sans compter d'autres gestes que vous avez posés et qui sont très répréhensibles, notamment des propos que vous avez tenus lors d'une conversation téléphonique que nous avons eue vous et moi le 29 septembre 2015, nous nous permettrons aujourd'hui de vous partager que vous faites preuve d'un sans-gêne inqualifiable de vous permettre de nous faire des leçons de morale et de bonne conduite quant au ton de nos communications. Les leçons de morale et de bonne conduite, Monsieur Racine, on veut bien, mais nous ne les accepterons pas de n'importe qui. Certainement pas par des gens dont les comportements, justement sur les communications, ont déjà été jugés sévèrement par les tribunaux. Quant au reste, Monsieur Racine, si vous croyez avoir « des mesures appropriées à prendre », nous vous invitons à le faire. C'est en toute confiance que nous ferons face à nos responsabilités, comme nous l'avons d'ailleurs toujours fait jusqu'ici, avec un succès certain, me permettrai-je d'ajouter.

Espérant le tout utile, recevez, Monsieur, nos cordiales salutations.

Éric Bédard, président

Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska

Merci Éric!

Hommage par Joël Mailloux

Adieu, Monsieur le Président

Éric Bédard était un mentor pour moi. Je ne lui ai pas dit, j'aurais dû ; cette bête pudeur à dire ce qu'on ressent...

Il se battait pour de hauts idéaux, de forts principes, mais luttait dans le réel, sans illusion sur les exigences du concret et les grandeurs et petitesse de l'humain.

Éric en aura pris beaucoup sur ses épaules, pour nous. Il nous offrait son temps, son écoute, sa fougue et prenait sur lui le stress, la fatigue, la surcharge. Qu'il faut être grand pour porter une telle charge sur soi! Notre besoin était toujours traité avec importance :

— Éric, as-tu le temps?

— On va le prendre le temps!

Quelle noblesse que de se mettre ainsi au service des autres, de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa force.

Je lui demandais encore, à la fin janvier, quelle était la source de son ardeur inépuisable : « La colère, l'indignation face à l'injustice ». La colère, comme un feu qu'il a progressivement dû dompter pour mieux en canaliser l'énergie, doublée d'un amour puissant pour la profession d'enseignant. Et pour ceux qui l'exercent. Pour nous.

Nous avions discuté ensemble de spiritualité, de ce qui donne du sens : « Faire le bien autour de soi. Ici et maintenant, en ce monde ». Ni plus, mais ni moins.

Gardons le souvenir, avec un sourire attendri, de cet homme coloré : son plaisir évident et irrésistible à faire des rappels historiques des dossiers (avec la mémoire de l'année, du mois et du jour des événements!), sa gestuelle typée (la joyale salutation avec la paume en rotation, la compulsive remontée de ses lunettes avec l'index) et ses expressions pittoresques (« Oh que

oui ! », « Comme disait mon grand-père... », « On n'est pas fou à temps plein », « Ceci étant... », « Ils ne m'auront pas », et des meilleures).

Éric, il avait le fond et la manière.

Lors de la dernière assemblée générale à laquelle j'ai assisté, le 26 février dernier, il a eu cet éditorial, dont je cite l'esprit, de mémoire : « Le jour où les enseignants exigeront d'être reconnus à leur pleine valeur, qu'ils seront convaincus de leur pleine valeur, le reste suivra. » Tout est là, dans ce propos qui prend aujourd'hui une allure testamentaire...

L'adage dit que personne n'est irremplaçable, mais certains le sont plus que d'autres. Éric était de ceux-là.

Adieu, Monsieur le professeur, adieu monsieur le Président.

Je te lève mon chapeau bien haut, Éric,

« Nous vaincrons! »





Hommage par Stéphane Tadros

Cher Éric,
Ton engagement envers le personnel était héroïque; partir de chez toi à quatre heures du matin pour m'accompagner en arbitrage! Être toujours là, rassurant, franc, sans détour. Vrai. Merci encore de ce soutien

indéfectible, toi qui m'as permis de croire en une justice possible malgré la tourmente.

Pour moi, tu es une force de la nature. Je peine à croire

en ton départ; c'est tout un choc! Tu laisses un vide impossible à combler. Et l'inspiration pour persévérer, rester debout pour nos convictions.

Repose en paix, Éric.



Hommage par Mireille Dubouil

Lorsque j'ai appris le décès soudain de M. Éric Bédard, je n'en revenais pas.

Cela a été un grand choc pour moi et c'est encore irréel aujourd'hui. C'est une grande perte.

Éric, je le connaissais depuis 17 ans. Il a toujours été très passionné par rapport à son travail d'enseignant et plus récemment à titre de président du syndicat.

J'aimais l'énergie qui émanait de lui lorsqu'il sentait l'injustice, ayant lui-même été quelques fois dans des situations qu'il jugeait injustes, inévitables. Il travaillait pour nous tous les enseignants afin que nos

droits soient respectés et que nous soyons bien dans notre milieu.

Il répondait rapidement à mes courriels, demandes de toutes sortes sans jugements, sans critiques et toujours prêt à aider son prochain.

Ses réponses étaient toujours franches, justes et recherchées. Il ne jugeait personne, mais il avait des opinions fermes et justes, que je partageais beaucoup avec lui.

J'avais confiance en lui sans aucun doute et il me manquera énormément.

Je continuerai à défendre mes droits d'enseigner dans

un milieu sain, mais son absence est foudroyante et incommensurablement triste à mes yeux. J'aurais aimé qu'il soit à mes côtés pour mes prochaines batailles à venir, mais je m'inspirerai de sa grande force de caractère pour foncer et ne jamais perdre espoir.

Éric, sache que tu es irremplaçable pour moi et que je vais continuer d'être l'excellente enseignante que je suis et que je vais continuer d'honorer ton excellent travail au sein du syndicat et des enseignants.

Sois en paix.

Hommage par Isabelle St-Hilaire

Il y a des personnes qui entrent dans nos vies et ne font qu'une légère apparition. Force est d'admettre qu'Éric est malheureusement un de ceux-là : il est apparu dans nos vies pour un trop court laps de temps. Plusieurs ont appris à le connaître alors qu'ils traversaient une période de tumultes. Alors qu'Éric débarquait généralement à un moment crucial, à sa façon bien à lui, il nous empêchait de tomber dans l'abîme. Consciemment ou pas, il en a aidé plus d'un à retrouver sa trajectoire. À ses côtés, on apprenait. Par sa présence, il nous rendait plus forts et plus éclairés. À ses côtés, il est indéniable qu'on a grandi collectivement.

Il y a des personnes qui ne s'avouent jamais vaincues. Des personnes qui nous paraissent iné-

branlables et qui, dans notre esprit, seront toujours là, quoi qu'il arrive. Puis, un jour, on se rend compte de l'importance d'une chose lorsqu'on la perd. On réalise que dans cette vie, rien n'est permanent. Reste qu'on ne peut dire complètement adieu à une personne comme Éric qui était animé par une telle soif de justice. Des mousquetaires comme lui, on ne veut pas les oublier. On veut s'en inspirer.

Il y a des personnes de cœur. Des personnes pour qui la reddition n'existe pas. Elles luttent pour les autres, elles ne disent jamais « non » et elles représentent le meilleur soutien dès que l'on a besoin d'elles. Éric était une de ces « bonnes personnes », peut-être fatigué d'être fort à certains moments, mais immensément investi dans le bien-être de l'autre : tou-

jours plus tourné vers les autres que vers lui-même. Il semblait rechercher le bonheur en faisant le bien, en donnant tout en échange de rien. Et si on se laissait désormais porter par cette même fougue, ce même sens du devoir et ce même don de soi, notre monde n'en serait que meilleur assurément.

Les membres de l'équipe des délégués de l'école secondaire Massey-Vanier se joignent à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à la famille d'Éric. Nous avons bien évidemment une pensée également pour Sophie et Martin qui ont passé tant d'heures à ses côtés afin de faire face aux grands vents...

Se souvenir. Faire confiance au temps. Espérer le meilleur pour la suite. Pour le reste, carpe diem.



Hommage par Annie Vanasse

Cher Éric,
 Quel être unique tu étais. Je n'ai jamais compris comment tu faisais pour te lever si tôt, nourrir les chevaux, monter à Montréal et manger ton gruau chez Cora... et tout ça, avant que le soleil se lève. Et comment tu faisais pour suivre toutes les conversations, en répondant à tes nombreux courriels et

intervenir au bon moment? Tu es un modèle à suivre. Prêt à tout pour défendre l'injustice. Se battre pour défendre l'éducation. J'espère que l'énergie que tu as mise à protéger nos droits inspirera les enseignants à se battre lors des prochaines négos et les suivantes. En plus de donner ton 100 % au travail, tu as su

être également présent pour ta famille. Comme tu avais les yeux pétillants en nous montrant les exploits de tes enfants... Les yeux pétillants en nous disant ce qu'ils faisaient dans la vie. Je me souviens de ta fierté de nous montrer une vidéo de tes filles qui jouaient de la « trompette rouge », lors de nos manifestations. Merci de m'avoir motivée à faire respecter mes droits. C'est grâce à toi que je m'implique dans le syndicat.

Je suis venue une seule fois voir Éric avec ma gang de la santé du CRIF au sujet du grief sur le choix des tâches. Il nous a tous très bien accueillis dans son bureau, un peu bordélique. Éric était un personnage très attachant et empathique, il avait une très belle écoute et avait les deux pieds sur terre. Pas de promesse miracle, seulement des choix rationnels. Je me suis sentie immédiatement en confiance, le bureau du syndicat ne sera plus jamais pareil sans lui. Je souhaite la paix à ses proches, ses amis et les membres du syndicat qui le pleurent.

Hommage

par Linda Compagnat

Hommage par Chantal Desloges

Merci, Éric, pour ton sourire et ton rire communicatif, pour tes histoires rocambolesques, pour ta générosité, pour ta combativité, pour ton honnêteté, pour ta persévérance et pour ton grand cœur.

Éric, tu es un grand homme.



Hommage par Rachel-Ann Dolbec

Hommage à notre président Éric Bédard,
Le passage d'Éric au syndicat nous a appris d'oser, de risquer et d'agir lorsque la situation l'exigeait. De belles valeurs humaines resteront gravées dans nos mémoires.
Maintenant, qui saura mettre les

souliers d'Éric et poursuivre sa route avec autant d'ardeur et de persévérance?
Quelle immense fierté de t'avoir connu Éric!



©FAE

Hommage par Claire Bergeron

Un des messages d'une ex-élève sur ta page Facebook soulignait qu'elle était devenue ce qu'elle est aujourd'hui par ce que tu lui as appris que « [...] pour démontrer qui on est, il faut se battre pour des idéaux et sortir des sentiers battus. Parce que certains d'entre nous ont un besoin plus élevé de justice. Et que la vie nous a fait un immense cadeau de mettre un homme incroyable comme toi sur notre route! »

J'ai été une guerrière comme toi, j'ai dénoncé des injustices au nom du bien-être d'élèves. À toi de m'aider maintenant à poursuivre ma route; je veux te sentir à mes côtés et entendre tes conseils malgré ton absence. Oui tu es un homme incroyable, inspirant pour la défense des droits humains. Ton souvenir restera à jamais gravé dans le cœur de plusieurs. Tu vas vraiment me manquer!

Hommage

par

Geneviève Gauvin

Cher Éric,
Tu es parti...
Tellement trop vite...
Trop de choses à se dire...
Trop de choses à partager...
Ton départ imprévisible...
Tu ne l'as pas prévu ainsi...
Toi qui avais une patience hors pair...
Une rigueur sans limites...
Notre dernier moment partagé ensemble...
Sera attribué à un dîner improvisé...
En ta compagnie...
Sur la rue Racine!
Au fil des années, j'ai appris à te connaître...
Ta force, ton engagement...
Ta détermination syndicale...
Ton dévouement, ta patience...
Ta sagesse dans tes réponses...
Ta pertinence dans tes propos...
Peu importe l'heure...
Tu répondais à mes questionnements...
Merci pour tes précieux conseils...
Merci pour ta franchise...
De là-haut, sois heureux...
Tu le mérites pleinement...
Salutations syndicales,
mon Éric!

Pour nous joindre

Facebook : <https://www.facebook.com/Syndicat-de-l'enseignement-de-la-Haute-Yamaska-SEHY-393640327639582/?fref=ts>

Présidente

Sophie Veilleux : sophieveilleux@sehy.qc.ca

Premier vice-président

Martin Laboissonnière :

martinlaboissonniere@sehy.qc.ca

Le Secrétariat : de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30



Téléphone: 450-375-3521

Télécopieur: 450-375-0407

Site Web du SEHY :

www.sehy.qc.ca

Dates à retenir

- Service funéraire le samedi 23 mars 2019 de 19 h à 21 h et le dimanche 24 mars 2019 de 9 h à midi au complexe Girardot et Ménard de Granby;
- Hommage en mémoire à la vie d'Éric Bédard le dimanche 24 mars 2019 à midi en la chapelle du complexe;
- Inhumation à une date ultérieure, au cimetière de Béthanie.

Vous pouvez nous faire parvenir vos questions et vos commentaires à marieevepicard@sehy.qc.ca.



Soyez à l'affût de toutes les nouveautés sur le site du SEHY!

Correction et mise en page par Marie-Ève Picard